



Infiltration d'eau - voisin absent, précisions

Par Visiteur

Bonjour,

Je vous écris pour avoir votre avis sur la situation que se déroule dans notre appartement en RDJ dont on est propriétaire. Depuis le 14.03 on a des infiltrations d'eau importantes qui viennent du balcon de notre voisin de 1 étage. Qui rest absent tout ce temps. Le régie ne veut pas nous aider en disant que il faut attendre son retour. Quelles démarches doit-on effectuer dans cette situation? Un plombier qui est venu voir a situation pense que il faut accéder au balcon. Qui et comment peut légalement le faire?

Merci beaucoup,
cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame

Quelles démarches doit-on effectuer dans cette situation? Un plombier qui est venu voir a situation pense que il faut accéder au balcon. Qui et comment peut légalement le faire?

La seule solution serait de saisir le juge des référés afin qu'il ordonne une procédure en urgence.

Le juge compétent est le président du tribunal d'instance (car je ne pense pas que les dommages occasionnés soient supérieurs à 10 000 euros).

Cordialement